

Bruxelles : Région, communes et CPAS agissent pour le développement durable

L'AGENDA IRIS 21



villedurable.brussels 



A l'initiative de la Ministre bruxelloise
de l'Environnement, de l'Energie
et de la Rénovation urbaine



agenda
IRIS 21



Sommaire

Agenda 21 local : qu'est-ce que c'est ?	3
Se régaler en respectant l'environnement	5
Une ville verte, une biodiversité mieux préservée	8
Moins de déchets, c'est possible !	10
Economiser l'énergie	13
Se déplacer mieux en respectant la planète	15
Et bien d'autres projets encore	16
Plus d'infos	20

Agenda 21 local : qu'est-ce que c'est ?

Un contexte international

En 1992, le sommet de la Terre de Rio propose l'Agenda 21. Il s'agit d'un Plan d'actions pour le développement durable au 21^{ème} siècle. Il est adopté par 173 chefs d'État. L'Agenda 21 local (A21L) est la déclinaison de l'Agenda 21 à l'échelle des collectivités locales.

Les 3 piliers du développement durable

Le développement durable repose sur trois piliers.

- **La préservation de l'environnement** : limiter au maximum les impacts de l'activité humaine sur les ressources naturelles et les écosystèmes, préserver la biodiversité et l'équilibre des milieux naturels, en accroître leur qualité.
- **Un développement économique équilibré** : contribuer au développement économique.
- **Le progrès social** : améliorer le bien-être de tous, veiller à une meilleure répartition des ressources, renforcer l'équité sociale, lutter contre l'exclusion, et satisfaire les besoins en matière d'emploi, d'éducation, de santé et de logement.

On ajoute à ces piliers l'axe de la participation et de la bonne gouvernance pour mener à bien des projets selon les 4P : « People, Prosperity, Planet, Participation ».



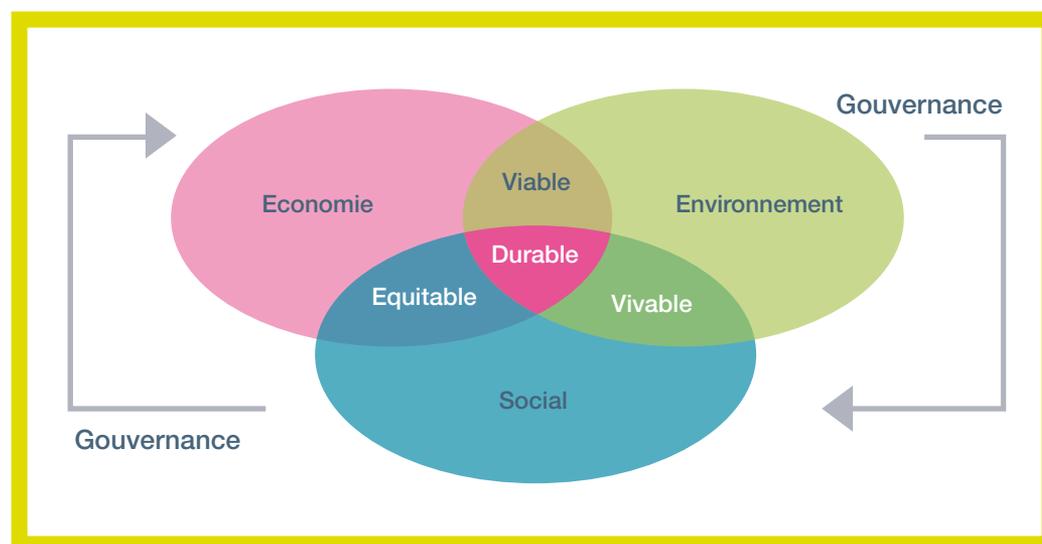
© Xavier Claes

En Région de Bruxelles-Capitale : l'Agenda Iris 21

Depuis 2007, la Région a lancé une initiative pour promouvoir la réalisation d'Agendas 21 locaux par le biais d'un appel à projets à destination des communes et CPAS bruxellois : « Agenda Iris 21 ».

Les pouvoirs locaux lauréats de ces appels peuvent bénéficier d'un soutien financier durant quatre années ainsi que d'un appui méthodologique fourni conjointement par Bruxelles Environnement, l'Association de la Ville et des Communes et la Fondation pour les Générations Futures.

Ce soutien financier a permis dans la majorité des cas l'engagement d'un coordinateur, cheville ouvrière du projet local, garant de la transversalité et de la collaboration avec les partenaires régionaux.



Bonne gouvernance, décloisonnement et participation citoyenne

Les projets Agenda Iris 21 impliquent la participation des acteurs locaux. Sont ainsi instaurées de nouvelles pratiques d'élaboration de projets et de dialogue avec la population et le milieu associatif, et tous les autres acteurs. La transversalité dans les projets crée également de nouvelles façons de travailler entre les services de l'administration, et permet de décloisonner leur fonctionnement. La réalisation d'Agendas 21 par les CPAS est une spécificité du projet bruxellois.

Comment ça marche ?

Concrètement, un A21L comporte plusieurs étapes obligatoires :

- un diagnostic préalable ;
- la concertation des différents acteurs ;
- la rédaction d'un plan (ou programme) d'actions concertées qui implique toutes les parties prenantes à court, moyen et long terme. Ce plan d'actions est ainsi le résultat d'une concertation entre administrations, citoyens et tous les acteurs concernés (commerces, entreprises, écoles...).

L'ensemble du projet est coordonné par Bruxelles Environnement. Les accompagnateurs de l'AVCB et de la FGF apportent aux communes et CPAS :

- Des formations sur le mode collaboratif avec les fonctionnaires.
- Un réseau d'échanges de pratiques et d'expériences entre tous les participants aux appels à projets.
- Un suivi technique et thématique individuel.
- Un suivi de projets par un comité d'accompagnement qui veille au respect des objectifs et des échéances.
- Des outils méthodologiques.
- Une vitrine internet : www.agendairis21.be.

La régularité des contacts entre l'accompagnement et les coordinateurs a permis de créer progressivement un réseau social entre les coordinateurs.

L'Agenda Iris 21 permet aux communes et CPAS concernés de faire partie de la communauté mondiale des autorités locales qui sont dans une même démarche. Les pouvoirs locaux se sentent rattachés à ce réseau et développent un sentiment d'appartenance et de fierté. D'autre part, la méthodologie utilisée permet de donner une légitimité forte aux actions menées : le Plan d'actions est approuvé par le Collège, après un processus d'élaboration sérieux, fondé sur un diagnostic impliquant les habitants, présenté sous une forme structurée et proposant des actions concrètes.



Ensemble, faisons de Bruxelles une ville durable !

Se régaler en respectant l'environnement

Au niveau mondial, près de 30% des émissions de gaz à effet de serre sont liés à la production, la transformation, le transport et la conservation de la nourriture. L'alimentation durable, c'est consommer des produits frais, locaux, de saison et de préférence issus de l'agriculture biologique. C'est aussi éviter le gaspillage alimentaire, le suremballage et alterner les sources de protéines animales et végétales.

L'ensemble des communes et CPAS bruxellois ont inscrit l'alimentation durable dans leur Agenda 21 avec des actions aussi variées que la mise en place de cantines durables, des projets de sensibilisation de la population, la création de marchés bios, le développement de potagers, de GASAP, d'épiceries sociales, etc.

Cantines durables à Anderlecht : 1.200 repas plus « durables »

Offrir aux élèves de 25 écoles et à 6 restaurants sociaux une alimentation saine et durable : voilà le défi que la Commune d'Anderlecht s'est fixé. Au total, 1200 repas par jour ! Résultat ? Des légumes et féculents plus variés, moins de viande, plus de fruits et légumes, le respect de la saisonnalité et des productions respectueuses de l'homme et de son environnement.

Pour ce faire, la Commune a modifié en profondeur son cahier des charges. De nouveaux critères ont ainsi été spécifiés pour les achats : garantie de qualité et de continuité, prix, qualité du plan alimentaire et propositions d'animations.

Le Défi Alimentation durable d'Etterbeek

Le Défi alimentation durable est un projet pilote lancé par l'asbl 'Commune Ferme à la Ville', une initiative de la Commune d'Etterbeek.

12 familles se sont lancées dans un défi peu commun : modifier au quotidien leurs habitudes alimentaires pendant 6 mois. L'objectif : sensibiliser ces familles à tous les aspects d'une alimentation « durable » et leur montrer qu'il est possible de manger sain, local, de saison et à petits prix. Au menu, une série d'activités diversifiées pour découvrir d'autres produits et d'autres façons de cuisiner : cours de cuisine et autres activités de groupe, visite d'une ferme et de magasins bios et conventionnels, projection d'un film, coaching nutritionnel à domicile, etc.

Pour encadrer les ménages, l'équipe communale qui coordonne les activités s'est entourée de 5 coaches (cuisinier, nutritionniste, coach sportif, etc.) et de personnes de référence en matière d'alimentation durable.

Renforcer la durabilité

Fort de succès de l'opération, la Commune d'Anderlecht a décidé d'aller plus loin dans ses ambitions pour 2013-2015. Elle renforce ses exigences pour les aliments certifiés bios, elle inclut une clause sociale de formation et les commandes sont passées « on-line » et donc dématérialisées.

1.200 repas
plus durables par jour



© Xavier Claes

12 ménages changent concrètement leurs habitudes alimentaires



© Evere



© Thinkstock

Au bout du parcours, les ménages ont changé concrètement leurs habitudes alimentaires : moins de viande, produits locaux, de saison et de préférence bios, plus de céréales et légumineuses, moins de grignotage et d'aliments gras, compostage, produits de vaisselle « maison », etc. A la clé, une reconnaissance en tant qu' « ambassadeur de l'alimentation durable » afin de sensibiliser, par ricochet, l'ensemble de la population etterbeekoise.

L'épicerie sociale participative du CPAS de Berchem-Sainte-Agathe

Le CPAS de Berchem-Sainte-Agathe souhaite mettre sur pied une épicerie sociale pour ses usagers, en privilégiant des choix qui respectent les trois piliers du développement durable. Pour commencer, les organisateurs ont constitué un groupe pilote d'habitants (fréquentant le CPAS) qui participe activement à sa conception. Différents ateliers sont organisés pour que le groupe élabore au fur et à mesure le projet d'épicerie. Par exemple :

- un atelier diététique pour réfléchir aux différents produits qu'il serait intéressant de proposer ;
- un atelier cuisine pour découvrir des aliments locaux et de saison ;
- la visite d'une autre épicerie sociale mise en place de manière participative ;
- la rencontre de producteurs locaux d'où viendront les produits ;
- la visite du potager biologique du CPAS et du compost de quartier.

L'inauguration de l'épicerie est prévue pour octobre 2013. Des ateliers cuisine se poursuivront après son ouverture. Une démarche participative passionnante !

L'épicerie sociale vise l'alimentation durable

Les espaces verts adaptés du CPAS de Bruxelles-Ville

Ecoflore, l'équipe de jardiniers du CPAS, a pour mission d'entretenir et d'aménager les espaces verts appartenant au CPAS. Dès 2008, la plantation d'arbres fruitiers a été réalisée dans le jardin de la résidence pour personnes âgées « Les Eglantines » à Neder-Over-Heembeek. Une centaine d'arbres fruitiers de variétés locales – poiriers, pommiers, pruniers et petits fruits – ont été plantés avec les résidents et leurs familles. Au sein du verger, le placement en hauteur de jardinières aromatiques permet l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Différentes activités ont été menées : jardinage et redécouverte de variétés locales et anciennes. Elles profitent en priorité aux usagers du CPAS mais également à leur famille et à la population avoisinante. Un projet donc intergénérationnel !

Promotion de l'agriculture durable dans la zone de Neerpede

La zone de Neerpede est un des derniers témoins historiques du passé rural de la Région bruxelloise. Elle comprend des terrains en friche et des terres agricoles, de nos jours exploitées principalement selon les méthodes de l'agriculture traditionnelle.

Le projet de la Commune d'Anderlecht consiste, dans un premier temps, à identifier les terrains dont les baux viennent à expiration. Dans un second temps, en concertation avec les exploitations actives, il vise à y développer une agriculture durable plus respectueuse de l'homme et de l'environnement. Ces nouvelles activités permettront également de créer de nouveaux emplois locaux.

Parallèlement, la Commune fait connaître les activités existantes de production locale et de consommation en circuit-court : vente à la ferme, paniers de légumes, cueillette aux champs, etc. Tout bénéfique pour les citoyens amateurs d'aliments sains et de proximité !

Une carte des points de vente

La Commune d'Anderlecht diffuse une carte reprenant les points de vente de produits « à la ferme » sur son territoire, ainsi que plusieurs itinéraires de promenades champêtres à pied ou à vélo.

Des résidents plantent un verger à Neder-Over-Heembeek



De l'agriculture bio à Bruxelles

Une ville verte, une biodiversité mieux préservée

Bruxelles est une Région verte. Près de la moitié de sa surface est occupée par des espaces verts. Notre capitale recèle un patrimoine biologique d'une diversité exceptionnelle. De nombreuses initiatives sont menées par les communes et CPAS comme la gestion écologique des espaces verts publics, des actions de sensibilisation à la biodiversité vers les citoyens et les jeunes, des incitants à une gestion écologique des jardins privés, etc.

Une gestion économe

Chaque espace vert forestois a été classé selon un type d'entretien. Grâce à cette gestion différenciée, la charge de travail et les besoins en engrais, eau, etc. sont gérés plus judicieusement.

Une gestion différenciée et écologique des espaces verts à Forest

La gestion différenciée, c'est gérer chaque espace vert en fonction de ses caractéristiques et fonctions, en choisissant la solution la plus adéquate du point de vue de la préservation de l'environnement, de la biodiversité et des paysages, tout en offrant confort et plaisir esthétique aux usagers. C'est pourquoi la commune installe à certains endroits des prés fleuris, fauchés une ou deux fois par an, beaucoup plus intéressants pour la biodiversité, plutôt qu'un gazon coupé « à l'anglaise ».

La gestion écologique implique aussi de bannir l'utilisation de pesticides nuisibles à l'environnement. Bonne manière de protéger la santé des ouvriers communaux, des usagers des espaces verts, et de laisser une place à la nature sauvage en ville !

Les jardins participatifs d'Etterbeek

Les jardins participatifs d'Etterbeek portent bien leur nom ! Créés en 2008, ils s'étendent actuellement sur une superficie de 2.700 m² et se sont développés en étroite collaboration avec une dizaine d'associations. Ce projet est à la fois un site de démonstration de ce qui peut être réalisé dans un jardin en ville, un lieu d'apprentissage, de rencontres, d'échanges et de détente pour les habitants du quartier, de la commune et les écoles. Les associations qui animent les jardins participatifs y proposent un grand nombre d'activités toute l'année. Les jardins comportent plusieurs espaces :

- Une zone de détente, de repos, de lecture, de rencontre et de convivialité.
- Un site de compostage collectif.
- Des potagers dans lesquels les habitants apprennent à cultiver leurs légumes.
- Un verger conservatoire pour faire connaître au public les anciennes variétés locales, ainsi que les techniques permettant de les multiplier et de les cultiver.
- Une mare et une friche pour sensibiliser les visiteurs aux problèmes de l'eau et de la biodiversité en zones humides.
- Trois ruches gérées par un groupe d'habitants, initiés à l'apiculture par un apiculteur professionnel.

Des espaces verts "nature admise" à Forest



C'est fou ce qui peut être réalisé dans un jardin en ville !

Quelques autres projets en bref

- La Ville de Bruxelles et la Commune d'Ixelles ont installé des ruchers de démonstration sur des toits de bâtiments publics : le bâtiment administratif du Boulevard Anspach pour Bruxelles et la Bibliothèque Mercelis pour Ixelles.
- A Ixelles, des stands ont été tenus sur les marchés pour transmettre des messages de sensibilisation à la biodiversité et distribuer des sachets de semences pour plantes mellifères (qui attirent les abeilles).
- Forest et Evere organisent des formations des agents communaux à la gestion écologique des espaces verts.
- La Ville de Bruxelles octroie des primes pour la verdurisation des toitures et des façades des maisons privées.
- Jette et Uccle encouragent et incitent des projets citoyens de verdurisation de l'espace public.
- Molenbeek et Forest ont lancé un projet de « parrainage de pieds d'arbres » : pour les garnir, la Commune fournit les plantes et elles sont entretenues par les habitants.
- Uccle a implémenté une gestion durable des cimetières de « Verrewinkel » et du « Dieweg », tous deux éléments centraux du maillage vert du sud de Bruxelles.

1.000 m² de plus

La Commune d'Etterbeek va étendre le site des Jardins participatifs sur une surface supplémentaire de 1000 m². En collaboration avec le CPAS, la volonté est d'y développer une réelle activité économique via la formation professionnelle ainsi que la production et la distribution des produits par le biais du restaurant social et de la future épicerie sociale.

Moins de déchets, c'est possible !

Témoignage

« Participer au Collège avec tous ses documents de travail sur une tablette numérique représente un changement important de comportement qui a un impact considérable sur notre consommation de papier. »

Benjamin Tillière,
Commune de Watermael-Boitsfort.

Un grand succès

La boutique « RecréArt » vend 500 à 600 pièces par an et une centaine d'autres sont retouchées.

Nous produisons près de trois fois plus de déchets aujourd'hui qu'en 1950 ! Le recyclage est une meilleure solution que l'incinération ou la mise en décharge, mais nous pouvons également produire moins de déchets. De nombreux projets d'Agenda 21 locaux visent à promouvoir la prévention des déchets à la source. Dématérialiser, composter, donner, échanger, réparer, etc., autant de manières de réduire la quantité de déchets.

Watermael-Boitsfort dématérialise

Dématérialiser, qu'est-ce que c'est ? Dans les bureaux, c'est par exemple éviter les impressions inutiles, et pour celles qui sont indispensables, réduire la quantité de papier utilisée.

Comme les Communes d'Etterbeek et d'Anderlecht, la Commune de Watermael-Boitsfort s'est engagée dans cette voie. Les imprimantes personnelles ont été supprimées, des messages de sensibilisation ont été placés sur toutes les imprimantes, les documents sont imprimés recto-verso, etc. Les feuilles partiellement imprimées sont récupérées et transformées en blocs-notes. Plus récent : l'ensemble des dossiers remis aux membres du Collège sont désormais transmis sur tablette numérique. Les documents ne sont plus imprimés.

Economie sociale et réduction des déchets au CPAS de Bruxelles-Ville

Deux projets menés au CPAS de Bruxelles concilient économie sociale et réduction des déchets.

Le premier est appelé « Duo ». Des meubles et objets sont récupérés auprès de particuliers, pour être ensuite restaurés par des personnes en insertion socio-professionnelle, puis proposés à prix démocratiques à des personnes aidées par le CPAS. Il permet à des bénéficiaires d'acquérir une formation et une expérience professionnelle dans le secteur de la petite restauration de meubles, de l'ébénisterie et du déménagement.

Le second, « RecréArt », valorise les textiles usagés et les invendus de magasins de seconde main. Depuis 2010, plusieurs activités se sont développées au départ de ces invendus : la création de vêtements « uniques », la confection de tentures, rideaux, patrons, etc., les retouches et la revente en boutique. Des cours de couture sur machines sont aussi organisés le week-end. Les personnes formées dans cette filière de réinsertion professionnelle peuvent plus facilement retrouver un travail et le réemploi de ces divers produits contribue à la réduction des déchets.

Le Collège de Watermael-Boitsfort économise le papier



Donner une nouvelle vie à des déchets : social et économique font bon ménage

Le vestiaire social du CPAS d'Etterbeek

En fonctionnement depuis 2000, le vestiaire social se contentait initialement de mettre directement en vente les vêtements reçus via les dons. Aujourd'hui, les vêtements sont transformés par des couturières pour les remettre au goût du jour et pouvoir offrir à la clientèle des vêtements « à la mode » pour un prix modique de quelques euros. Le vestiaire social est ouvert aux usagers du CPAS. Le personnel du vestiaire est engagé dans le cadre des « articles 60 » (programme de remise au travail de personnes en exclusion).

De la seconde main « fashion » !



© Ville de Bruxelles

La « Donnerie » de Watermael-Boitsfort

Une fois par an, la Commune organise une « Donnerie ». Son principe : certaines personnes donnent leurs objets en bon état qui n'ont plus d'utilité pour eux : livres, jeux, vêtements, etc. Les citoyens sont alors invités, selon un système de répartition limitée, à prendre chacun quelques objets. La Commune travaille avec un réseau d'habitants qui s'investissent dans le développement durable. Ils accompagnent la démarche, classent les livres et vêtements, etc. et accueillent les amateurs. Cette initiative permet de sensibiliser les citoyens à une consommation plus durable.

Des gobelets réutilisables pour les événements à Saint-Gilles

La Commune a acquis 3.000 gobelets réutilisables marqués du logo Agenda 21. Ils sont prêtés aux différents services communaux, aux associations de quartier, etc. lors d'événements locaux.

Les composts à l'honneur dans plusieurs communes

Sur des sites inoccupés de Watermael-Boitsfort, plusieurs composts collectifs ont vu le jour à l'initiative d'habitants et avec l'aide de l'Asbl Worms. On peut y apporter ses déchets organiques et, en retour, on reçoit une partie du compost pour ses plantations et jardinières. La Commune aide au lancement des projets et plusieurs d'entre eux sont autogérés par les habitants. Un compost recueille les déchets des maraîchers du marché dominical, un autre ceux d'une école maternelle. Aujourd'hui, il existe 7 sites de compost dans la Commune, ce qui crée une dynamique de quartier très positive.

Tout bénéfice !

Le vestiaire social d'Etterbeek permet de recycler des vêtements et tissus autrement promis à la décharge et d'y trouver des tenues à la mode.

Témoignage

« Les personnes qui apportent des objets qu'elles n'utilisent plus sont très heureuses de leur donner une seconde vie. »

Myriam Brackelaire, Commune de Watermael-Boitsfort

Même l'école
maternelle s'est mise
au compost !



La Commune de Jette a ouvert un site de démonstration de compost pour les habitants. D'avril à octobre, chaque premier samedi du mois, un Maître-Composteur accueille les visiteurs pour donner des informations sur les bonnes pratiques. Plusieurs modèles de compostières sont visibles sur place : fûts, bacs en bois, bacs à palettes, etc. Le site se trouve à côté du service des plantations qui vend des compostières.

Un broyeur acquis par la Commune de Saint-Gilles

Un bon compost nécessite l'apport d'une certaine quantité de broyat de bois, mélangée aux autres déchets organiques. Les composteurs de la Commune saint-gilloise manquaient de broyat. C'est pourquoi la Commune a fait l'acquisition d'un broyeur à bois, mis à la disposition de la population.

Avec les parents, moins de déchets à la crèche du Chant d'Oiseau

A Woluwe-Saint-Pierre, dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD), cette crèche a organisé une action de sensibilisation à destination des parents. Sur base d'un dialogue avec eux par courrier électronique, le personnel de la crèche a réalisé des posters sur les petits gestes qui contribuent à diminuer la production de déchets.

Quelques exemples d'actions : compostage, des jus frais à la place des jus en boîtes, moins de papier pour les relations avec les parents, etc. Par ailleurs, la crèche a participé au projet GreenCook de réduction du gaspillage alimentaire et obtenu le label de « cantine durable » de Bruxelles Environnement en mars 2012.



Economiser l'énergie

Les énergies traditionnelles coûtent de plus en plus cher, polluent et se raréfient. Nous n'avons aucune prise sur les prix, mais des leviers d'action existent pour réduire notre consommation. Les Agenda 21 locaux ne sont pas en reste : rénovations basse énergie, logements passifs, Guichets Energie, formations aux économies d'énergie, etc.

Rénovation basse énergie de la « savonnerie Heymans »

Implanté rue d'Anderlecht, en plein centre de la ville, le site de l'ancienne savonnerie Heymans était désaffecté depuis 15 ans. Le CPAS de Bruxelles y a construit un ensemble résidentiel formant un « village » de 42 logements durables. Les appartements sont basse énergie tandis que les lofts sont aménagés sur le mode passif, ce qui signifie que la consommation d'énergie pour le chauffage y est quasi nulle. Les logements sont attribués en priorité aux habitants du quartier Anneessens bénéficiant des aides du CPAS.

Audit thermographique des bâtiments de la Régie foncière de Bruxelles-Ville

Pour améliorer la performance énergétique de bâtiments, il est utile de connaître d'abord leurs points faibles. La thermographie infrarouge est une technique qui permet l'analyse des fuites de calories d'un logement. Les clichés sont simples à lire : aux zones rouges, correspondent les endroits d'où la chaleur s'échappe.

Grâce à ce projet, la Régie foncière va pouvoir mieux cibler les rénovations à entreprendre sur les immeubles où des « fuites » importantes sont constatées. Mais cet audit peut aussi servir de base à des conseils pratiques auprès des locataires.

En 2008, utilisant la même technique, la Commune de Watermael-Boitsfort a proposé aux habitants des Cités-Jardins une thermographie de leur logement afin de trouver où agir facilement pour réduire les pertes d'énergie.

Des lofts « passifs » pour les habitants du quartier Anneessens

Un prix

Le projet immobilier « Savonnerie Heymans » a remporté le prestigieux « MIPIM Award 2011 » dans la catégorie des développements résidentiels. Il est également lauréat de l'appel à projets « Bâtiments Exemplaires » de Bruxelles Environnement.



Grâce à la thermographie, on identifie les fuites de calories



© Ixelles

Guidance énergétique et aide aux propriétaires pour la rénovation et l'éco-construction

Les ménages ayant des difficultés financières sont souvent doublement pénalisés : vu leurs faibles revenus, ils habitent des logements peu performants du point de vue énergétique, et paient de ce fait des factures importantes. Pour rencontrer ce problème, la Commune d'Ixelles a lancé une initiative pilote : 12 ménages à revenus modestes ont bénéficié d'un plan d'accompagnement individualisé sur un an, comprenant un audit et 100 € par ménage pour de petits investissements économiseurs d'énergie (plaque en aluminium derrière un radiateur, mousseur de douche, etc.).

Par ailleurs, la Commune d'Uccle a créé un « Guichet Energie ». Ce guichet apporte une aide concrète aux citoyens pour rendre leur logement énergétiquement performant. Le projet vise également à fournir des informations sur l'éco-construction, les gestes pour économiser l'énergie et l'eau, les prêts, crédits, primes et réductions d'impôts ainsi qu'une guidance vers les facilitateurs et auditeurs en matière d'économie d'énergie.

Eco & Co : formations aux économies d'énergie au CPAS de Saint-Gilles

Le CAFA Asbl et le CPAS de Saint-Gilles ont développé le service préventif 'Eco & Co'. Gratuit et ouvert à tous les Saint-Gillois – même s'il vise prioritairement les usagers du CPAS – ses principales activités se déclinent en ateliers participatifs d'information et en services individualisés pour faire des économies d'énergie.

Outre les ateliers, Eco & Co propose :

- des audits énergétiques simplifiés à domicile ;
- une guidance sociale énergétique ;
- un service de prêt de matériel et une technothèque (wattmètres, etc.) ;
- une bibliothèque et une ludothèque : des livres et des jeux sur tous les thèmes abordés lors des ateliers ;
- des services : des éco-ouvriers se rendent chez les particuliers pour y effectuer de petits travaux afin d'aider les locataires à réduire leurs factures d'énergie et d'eau.

Un recours accru aux énergies renouvelables à Woluwe-Saint-Pierre

La Commune a décidé de recourir davantage aux énergies renouvelables. Plusieurs actions ont été initiées : depuis 2011, les bâtiments communaux sont approvisionnés en électricité verte ; un achat groupé de panneaux solaires pour les habitants a été organisé et une unité de cogénération a été installée au centre sportif.

Se déplacer mieux en respectant la planète

Ce sont près de 400.000 voitures qui circulent quotidiennement à Bruxelles. Les conséquences d'un tel engorgement sont multiples : embouteillages, nervosité au volant, risques d'accidents, sans oublier la pollution de l'air. Les A21L promeuvent la mobilité douce : le vélo, la marche à pied et l'éco-conduite. Autant de manières de se déplacer malin à Bruxelles.

Des vélos de service pour la Commune de Watermael-Boitsfort

La Commune a acquis quatre vélos pour les déplacements du personnel de l'administration durant son service. Il s'agit de deux vélos traditionnels et deux vélos électriques, vu le caractère vallonné de la Commune. Ils sont pourvus de tout le matériel nécessaire pour affronter la pluie, transporter des dossiers, etc. Il est prévu de construire un parking couvert sécurisé pour les vélos, proche du site communal. L'objectif est d'augmenter la flotte afin que l'ensemble du personnel puisse en profiter.

Les fonctionnaires de Watermael-Boitsfort se déplacent à vélo

Formation à l'éco-conduite des agents communaux de Saint-Gilles

La conduite souple est un ensemble de comportements qui, cumulés, permettent d'économiser 20 à 40% de carburant ! Comme, par exemple : passer rapidement au rapport de vitesse supérieur, éviter les accélérations et les freinages brusques, utiliser le plus possible le frein moteur plutôt que la pédale de frein, etc. Une douzaine d'employés du garage communal de Saint-Gilles ont suivi 5 séances d'éco-conduite.

Grâce à l'éco-conduite, on économise de 20 à 40% de carburant

Des déplacements scolaires doux à Jette et à Evere

Comment éviter de voir les abords des écoles encombrés de voitures ? En encourageant les parents et enfants à se rendre à l'école en transports publics ou à pied. Pour ce faire, la Région a impulsé une politique visant à organiser des rangs entre des lieux centraux (par exemple une station de métro) et l'école. Plusieurs communes ont répondu à l'appel, dont Jette, qui a lancé deux rangs d'une vingtaine d'enfants. Le service est gratuit.

Une balade santé pour les enfants, moins de voitures devant l'école

A Evere, dans le cadre du projet « Pédibus », l'encadrement des rangs est organisé à tour de rôle par des parents et des surveillants habilités. Des élèves de l'école 'Clair-vivre' ont constitué deux rangs pour relier l'Académie de musique à raison de 4x/semaine et des élèves de l'école 'La Source' ont formé un rang 2x/semaine. La Commune compte étendre le nombre de rangs.

Des box à vélos à Schaerbeek

De nombreux cyclistes motivés sont découragés par le manque de place dont ils disposent chez eux pour ranger leur vélo en sécurité et à l'abri des intempéries. Différents services communaux, des associations locales (Jeunes Schaerbeekois au Travail, Recyclart, le Gracq, etc.) et des citoyens ont proposé une solution : le box individuel, couvert et fermé. La commune en a installé 18. Touche environnementale supplémentaire : des toitures vertes ont été placées sur les box à vélo !

Les rangs à Jette : que du positif

Pour les parents qui ne doivent plus se retrouver dans une circulation engorgée le matin, pour la sécurité des enfants et pour la santé : une petite marche de grand matin ne peut que faire du bien !



18 box sécurisés pour les cyclistes

Et bien d'autres projets encore

Une vidéo « Propreté » à Etterbeek

Des interviews ont été réalisées durant l'événement et seront prochainement utilisées pour réaliser une vidéo éducative et pédagogique sur la propreté et la gestion des déchets. Y figurera l'ensemble des acteurs concernés dont élèves, citoyens, commerçants, ouvriers de la propreté, etc.

Les projets A21L concernent également différents secteurs tels que celui de la propreté, de l'eau, des commerces durables, de l'éco-gestion, etc. Découvrons encore quelques-uns de ces projets ci-après.

Etterbeek sensibilise à la propreté et aux déchets

En 2012, un concours d'affiches a été organisé sur le thème « plus de propreté, à vous de jouer... aussi ! » : 45 participants, dont une école, ont envoyé leurs œuvres. Les affiches gagnantes furent exposées sur les 70 planimètres présents sur la Commune et toutes les affiches dans l'Hôtel communal. Une « Caravane de la propreté » a traversé Etterbeek, animée par les hommes et les véhicules du service Propreté, des fanfares et des troupes de théâtre de rue. Plus de 700 « packs propreté » ont été distribués.

A Uccle : mieux gérer les eaux pluviales

En cas de fortes pluies, Uccle connaît des problèmes de surcharge des canalisations publiques et parfois d'inondations. La Commune propose à ses habitants une prime à l'infiltration des eaux pluviales. L'idée est d'encourager la création de divers systèmes permettant aux eaux de pluie de s'infiltrer directement dans le sol (puits perdus, fossé, drain, etc.).

Autre projet à l'étude: le « mail Saint-Job ». Il s'agit de créer le long de la chaussée un aménagement engazonné et traversé de sentiers piétons intégrant des systèmes permettant l'infiltration des eaux de pluie.

Plus de propreté, à vous de jouer... aussi !

Expérience pilote à Uccle

Cette gestion des eaux pluviales et des inondations est une première pour la Commune d'Uccle et pourrait servir d'expérience pilote pour d'autres espaces publics et jardins privés.



© Thinkstock

Cohésion sociale : rues aux enfants à Saint-Gilles

Fermer la voirie à la circulation durant les vacances scolaires : un projet qui a le grand avantage de permettre aux enfants de se réapproprier la rue, aux voisins de se rencontrer, bref de créer une vraie vie de quartier. Après une séance d'information et des contacts avec les associations de quartier, sept rues se sont portées volontaires pour participer au projet. Une belle réussite dont les habitants se réjouissent. Simultanément, des activités durables sont également proposées aux habitants : ateliers vélos, jeux sur l'alimentation durable, etc.

Se réapproprier la rue !

Nouveaux logements passifs du CPAS de Bruxelles à Neder-Over-Heembeek

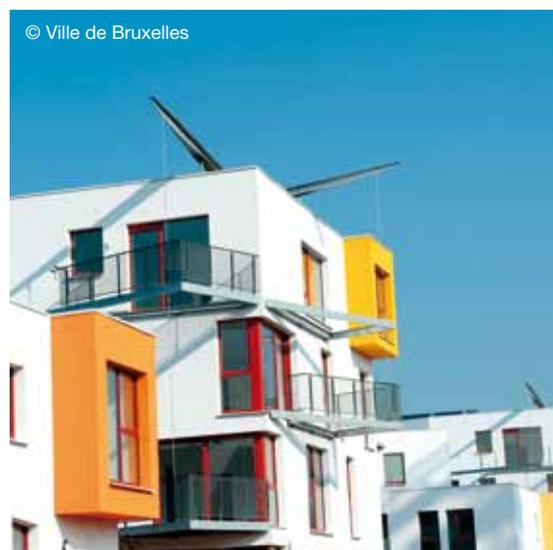
Le projet « Bruyn Nord », c'est la création à Neder-Over-Heembeek de 200 logements passifs, d'une salle polyvalente et d'un commerce. Les espaces publics/semi-privés y jouent un rôle prépondérant et ont parfaitement intégré la notion d'urbanisme durable favorisant les échanges sociaux (salle commune), la mobilité douce (87 emplacements de vélos) ainsi que celle des personnes à mobilité réduite, jusqu'à la création de potagers communs.

Eco-gestion : plusieurs communes sont Ecodynamiques !

Le label Ecodynamique est une reconnaissance officielle des bonnes pratiques de gestion environnementale instaurées par les entreprises et institutions bruxelloises. Il est décerné par la Région (Bruxelles Environnement). Plusieurs communes ont obtenu ce label : Anderlecht, Evere, Etterbeek, Jette, Watermael-Boitsfort, Bruxelles.

Les actions développées pour l'obtention du label sont très variées :

- le développement des technologies de l'éco-construction : placement de panneaux solaires, de châssis en bois, de peintures naturelles, de toitures vertes, etc. ;
- l'établissement d'un plan de déplacements d'entreprise ;
- l'inclusion de clauses environnementales dans les cahiers des charges des produits de nettoyage, des fournitures de bureau et autres achats ;
- l'acquisition de véhicules plus propres pour le charroi communal ;
- etc.



Formation des agents communaux au Développement Durable à la Commune d'Etterbeek

Organisée fin 2009 et début 2010, cette formation obligatoire destinée à l'ensemble des 650 agents communaux avait pour objectif de sensibiliser le personnel communal aux enjeux du développement durable dans la vie de tous les jours et au sein de la Commune. Elle a permis d'expliquer la démarche de l'A21L, ses objectifs et ses implications. Des groupes mixtes (administratifs, ouvriers) de 20 personnes ont été constitués pour participer aux formations.

Témoignage

« La Commune de Saint-Gilles aimerait développer une mallette d'outils d'animation et d'information sur le développement durable, à l'usage des habitants et pour les activités avec les jeunes. »

Sandrine Snyers, Commune de
Saint-Gilles

Des résultats directs à Etterbeek

La protection de l'environnement et l'A21L n'ont depuis plus de secrets pour les agents communaux, et de nombreuses suggestions et propositions d'actions ont été émises pour favoriser un développement plus durable de l'administration et de la Commune. Par la suite, cette formation a débouché sur l'idée de créer une « Eco-Team » au sein de l'Administration.



© EcoRes

Formation des concierges à la Commune de Saint-Gilles

En avril 2011, la Commune de Saint-Gilles a réuni les concierges des écoles, bâtiments publics, etc. Une matinée de sensibilisation au changement climatique et une présentation des réalisations communales en matière d'énergie (suivi des consommations, investissements, chaudières, éclairages, etc.) ont constitué le premier volet de la formation. L'après-midi a permis de montrer comment piloter une installation neuve de chauffage. La formation a été complétée par le coaching de 7 concierges dans les écoles, incluant une visite des installations techniques, afin de visualiser leurs points forts et leurs points faibles et les améliorations qu'eux-mêmes envisageaient. Les économies ont été au rendez-vous : 50 000 € sur un an !

Une formation qui a rapporté 50.000 € !

Le CPAS de Forest et le projet eco iris

Utiliser les transports en commun, réduire sa facture d'énergie, participer à un compost collectif, créer un potager, verduriser sa façade ou son toit, etc. : des comportements qui permettent d'être récompensé en eco iris, une monnaie complémentaire (1 eco iris valant 10 cents) que l'on peut ensuite utiliser auprès de commerçants locaux. Ensuite, la « monnaie complémentaire » peut circuler, entre commerçants, entre particuliers, etc. Ce projet régional vise à encourager les comportements durables et soutenir le développement économique local.

Deux expériences pilotes sont développées à Forest et Schaerbeek. A Forest, le CPAS y participe, notamment en organisant des ateliers de fabrication de produits d'entretien écologiques et en tenant une permanence eco iris les premiers mercredis du mois de 15h30 à 17h30. Il participe à ce projet car le développement durable, la lutte contre la pauvreté font partie de ses priorités. En incitant ses usagers à participer au projet, il contribue à valoriser leurs comportements en faveur de l'environnement, tout en augmentant leur pouvoir d'achat.

Les eco iris ?

Des comportements positifs pour l'environnement et un soutien à l'économie locale



Plus d'infos

Pour tout savoir sur les Agendas 21 locaux : www.agendairis21.be

Coordination régionale :

Bruxelles Environnement
www.bruxellesenvironnement.be/agenda21

Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale :
www.avcb-vsgb.be

Fondation pour les Générations Futures : www.fgf.be

D'autres informations peuvent être obtenues sur les sites des administrations communales concernées par les A21L :

- Anderlecht : www.anderlecht.irisnet.be
- Berchem-Sainte-Agathe : www.berchem.irisnet.be
- Bruxelles : www.bruxelles.irisnet.be
- Etterbeek : www.etterbeek.irisnet.be
- Evere : www.evere.irisnet.be
- Forest : www.forest.irisnet.be
- Ixelles : www.ixelles.be/site/fr/agenda21/
- Jette : www.jette.irisnet.be
- Molenbeek-Saint-Jean : www.molenbeek.irisnet.be
- Saint-Gilles : www.stgilles.irisnet.be
- Saint-Josse-ten-Noode : www.stjosse.irisnet.be
- Schaerbeek : www.schaerbeek.irisnet.be
- Uccle : www.uccle.irisnet.be
- Watermael-Boitsfort : www.watermael-boitsfort.irisnet.be
- Woluwe-Saint-Lambert : agenda21wsl.wordpress.com
- Woluwe-Saint-Pierre : www.agenda21woluwe1150.be

CPAS concernés par l'A21L :

- CPAS de Berchem-Sainte-Agathe : www.cpasberchem.irisnet.be
- CPAS de Bruxelles : www.cpasbru.irisnet.be
- CPAS d'Etterbeek : www.cpas-etterbeek.irisnet.be
- CPAS de Forest : www.cpasforest.irisnet.be
- CPAS de Molenbeek-Saint-Jean : www.cpas-molenbeek.irisnet.be
- CPAS de Saint-Gilles : www.cpas1060.be
- CPAS de Woluwe-Saint-Lambert : www.cpas1200.be

Coordination : Louis Grippa

Rédaction : Fade In

Comité de lecture : Pascale Alaime, Louis Grippa, Florence Didion, Rik De Laet, Isabelle Degraeve

Layout : Laurence Jacmin

Dépôt légal : D/5762/2013/07